

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes, par les présentes, convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Association de chasseurs et de pêcheurs de la rivière Dumoine qui se tiendra :

Date : Samedi, le 23 avril 2022

Heure : 9h30 AM

Lieu : Salle municipale,

Adresse : 19, rue Gendron à Fassett (QC) J0V1H0

Prendre l'autoroute 50, sortie Fassett, tourné à gauche sur la route 148 jusqu'à la rue Gendron

ORDRE DU JOUR

1. 9h30 -Ouverture de l'assemblée spéciale pour règlement généraux.
2. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Adoption des règlements généraux
5. Levée de l'assemblée spéciale

1. 9h45 - Ouverture de l'assemblée générale annuelle.
2. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
5. Présentation du rapport annuel des administrateurs et autres.
6. Présentation et adoption des rapports des vérificateurs et du comité de surveillance
7. Nomination des vérificateurs
8. Élection ou nomination du comité de surveillance
9. Ratification des règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale. PDAR
10. Approbation, avec ou sans modification, des règlements adoptés en vertu de l'article 110 (C-61.1) N/A
11. Ratification des actes et résolutions des administrateurs et des officiers de la corporation depuis la dernière assemblée générale
12. Présentation des plans annuels d'action
13. Présentation des prévisions budgétaires
14. Ratification des droits exigibles.
- Tarification 2022 à 2026
15. Autres affaires :
 - a-
 - b-
 - c-
16. Élection des administrateurs au plus tard à 15 heures (voir bulletin au verso)
17. Présentation des officiers ou des dirigeants
18. Levée de l'assemblée

Guy Charbonneau, président

